



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des  
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les  
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[S - Z]

**Feller, François-Xavier de**

**Liège, 1797**

TOL

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60800](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60800)

les Anglois qui furent obligés de lever le siege. Il fut ensuite envoyé en Italie, où il cueillit de nouveaux lauriers. Il commanda dans le Montferrat, & défendit en 1630 Casal contre le marquis de Spinola, général Espagnol. Ses freres ayant embrassé le parti du duc d'Orléans, il fut disgracié en 1633, privé de ses pensions & de son gouvernement. Il adoucit les chagrins de sa disgrâce par un voyage en Italie. Il reçut à Rome, à Naples, à Venise, &c., tous les honneurs dont il étoit digne. Victor-Amedée, duc de Savoie, lié d'intérêt avec l'Espagne, le fit lieutenant-général de son armée. Il remplissoit ce poste avec sa valeur ordinaire, lorsqu'il fut tué en 1636, devant la forteresse de Fontanette dans le Milanéz. Michel Baudiere a écrit sa *Vie* in-12.

TOLAND, (Jean) né l'an 1670, dans le village de Redcastle, près de Londonderi en Irlande, fut élevé dans la Religion catholique. Il fit ses études en l'université de Glasgow, puis dans celle d'Edimbourg, où il embrassa la religion protestante. Après avoir passé quelque tems à Leyde, il se retira à Oxford, y recueillit un grand nombre de matériaux sur divers sujets. Son goût pour les paradoxes & les nouveautés le tira de l'obscurité où il avoit croupi jusqu'alors. Il publia divers ouvrages sur la Religion & sur la politique, dans lesquels l'impie, le déisme, l'athéisme même paroissent à découvert. Cet impie fit divers voyages dans les cours d'Allemagne, où il fut reçu mieux qu'il ne méritoit. De là étant allé en

Hollande, il fut présenté au prince Eugene, qui, ne connoissant pas ses travers, lui donna diverses marques de libéralité. Toland retourna la même année en Angleterre, où il se ruina par ses folles dépenses & par ses débauches. Il mourut à Londres en 1722, à 52 ans, après s'être fait une épitaphe très-flatteuse, qui n'est rien moins qu'un tableau fidele de son caractere. Il étoit vain, bizarre, singulier; rejetant un sentiment, précisément parce qu'un auteur célèbre l'avoit soutenu ou embrassé. Opiniâtre dans la dispute, il la soutenoit avec l'effronterie & la grossièreté d'un cynique. Ses principaux ouvrages sont : I. *La Religion Chrétienne sans Mysteres*, publiée en anglois à Londres, en 1696, in-8°. Ce livre impie fut condamné au feu en Irlande l'année suivante : ce qui n'empêcha point Toland d'en donner une *Apologie*, son impudence augmentant avec les humiliations & les châtimens qu'elle essuyoit. II. *Amyntor, & Défense de la Vie de Milton*, Londres, 1699, in-8° : ouvrage aussi pernicieux que le précédent. III. *L'Art de gouverner par parties*, 1701, in-8°. IV. *Le Nazaréen, ou le Christianisme Judaique, Païen & Mahométan, &c.*, 1718, in-8°, fruit de l'impie la plus grossiere, ainsi que les suivans. V. *Pantheisticon, seu Formula celebranda societatis Socraticæ*, in-8°, *Cosmopoli*, Londres, 1720. VI. *Adeisidemon, sive Titus-Livius à superstitione vindicatus : annexæ sunt Origines Judaicæ*, La Haye, 1709, in-8°. Il y soutient que les



Athées sont moins dangereux à l'état que les superstitieux : paradoxe cent fois réfuté (voy. le *Catéch. Philos.*, liv. 1, chap. 5). Il prétend que Moïse & Spinoza ont eu à-peu-près les mêmes idées de la Divinité : assertion qui suffit seule pour faire connoître le désordre de sa tête ; elle fut réfutée plus sérieusement qu'elle ne le méritoit, par Huet, évêque d'Avranches, sous le nom de *Morin*, & par Elie Benoît. Les livres de Toland, excepté les deux derniers, sont en anglois. La plupart ont, comme on l'a vu, des titres extravagans, & renferment des idées encore plus extravagantes. Il écrivoit d'une manière confuse, embrouillée & fatigante : aussi, en voulant nuire à la Religion, il ne se fit du mal qu'à lui-même, & fut méprisé comme philosophe & comme écrivain. VII. *L'Angleterre libre*, 1701, in-8°. VIII. *Divers Ecrits contre les François*, 1726, 2 vol. in-8°, & quelques autres livres de politique, moins mauvais que ses ouvrages sur la Religion.

TOLEDE, (Ferdinand-Alvarez de) duc d'Albe, né en 1508, d'une des plus illustres familles d'Espagne, dut son éducation à Frédéric de Tolède, son grand-pere, qui lui apprit l'art militaire & la politique. Il porta les armes à la bataille de Pavie, & au siege de Tunis, sous l'empereur Charles-Quint. Devenu général des armées d'Espagne en 1538, il servit sa nation avec succès contre la France, dans la Navarre & dans la Catalogne. Elevé au poste de généralissime des armées impériales, il mar-

cha contre les Protestans d'Allemagne en 1546. Il gagna l'année suivante la fameuse bataille de Mulberg, où les Protestans furent entièrement défaits. L'électeur de Saxe, leur général y fut fait prisonnier, avec Ernest, duc de Brunswick, & plusieurs autres chefs. Cette victoire fut suivie de la prise de Torgaw, de Wittemberg, & de la réduction de tous les rebelles. Après s'être signalé en Allemagne, il suivit l'empereur au siege de Metz, où il fit des prodiges de valeur, que le courage des assiégés rendit inutiles. Philippe II, successeur de Charles-Quint, se servit de lui avec le même avantage que son pere. En 1567, les habitans des Pays-Bas, où les nouvelles erreurs s'étoient introduites avec l'esprit de rébellion qui les a accompagnées par-tout, menaçoient d'un soulèvement. Philippe II envoya le duc d'Albe pour les contenir. Ce choix annonça la plus grande sévérité. On se souvenoit que Charles-Quint, délibérant sur le traitement qu'il feroit aux Gantois, qui se révolterent en 1539, avoit voulu savoir le sentiment du duc, qui répondit qu'une patrie rebelle devoit être ruinée. Les premières démarches du duc d'Albe confirmèrent l'opinion qu'on avoit de lui. Il fit périr sur un échafaud les comtes d'Egmond & de Horn. Après cette exécution, qui lui parut nécessaire au repos public, il marche aux confédérés & les bat. Le plaisir d'avoir remporté une victoire signalée est empoisonné par le chagrin de voir un village réduit en cendres, après l'action, par un régiment de Sardaigne. Ce crime fut puni

comme

*Le duc d'Albe avait fait le vœu de  
chasser le duc de Le pape le fit ce vœu.*



comme il le méritoit. Il fit pendre sur le champ les auteurs de l'incendie, & dégrada toutes les compagnies, excepté une qui n'étoit point coupable: trait qui prouve suffisamment que le sévère & inexorable général vouloit l'ordre à tout prix, & détestoit souverainement des cruautés inutiles & illégales commises de sang-froid. Le prince d'Orange, chef des confédérés, parut bientôt à la tête d'une armée considérable. Le jeune Frédéric de Tolède, chargé de l'observer, envoya conjurer le duc d'Albe, son père, de lui permettre d'aller attaquer les rebelles. Le duc, persuadé avec raison que les subalternes ne doivent pas se mêler de juger s'il faut ou s'il ne faut pas combattre, répond: » Allez dire à mon fils, que sa demande ne lui est pardonnée » qu'à cause de son inexpérience » & de sa jeunesse ». Ses succès augmentèrent tous les jours. Après la prise de Harlem, le duc d'Albe quitta les Pays-Bas pour retourner en Espagne, précédé du bruit de ses victoires, dont sa vanité avoit néanmoins affoibli l'éclat. Car après avoir fait construire à Anvers une bonne citadelle, il y avoit placé sa statue en bronze. Il étoit représenté avec un air menaçant, le bras droit étendu vers la ville; à ses pieds étoient la noblesse & le peuple, qui prosternés sembloient lui demander grace. Les deux statues allégoriques avoient des écuelles pendues aux oreilles, des besaces au cou, pour rappeler le nom de *Gueux* que l'on avoit donné aux mécontents. Elles étoient entourées de serpens, de couleuvres

Tome VIII.

& d'autres symboles destinés à désigner la fausseté, la malice & l'avarice: vices reprochés par les Espagnols aux vaincus. On lisoit au-devant du piédestal cette inscription fastueuse: *Ferdinando Alvarez a Toledo, Albæ duci, Philippi II Hispaniarum regis apud Belgas præfecto: quod extinctâ seditione, rebellibus pulsâ, Religione procuratâ, justitiâ cultâ, provinciis pacem firmaverit; regis optimi ministro fidelissimo positum.* Ce général laissa le gouvernement des Pays-Bas à don Louis de Requesens, grand-commandeur de Castille, en 1574, qui par une conduite molle & connivante, releva le courage des révoltés abattu par son prédécesseur, & prouva par les effets de son indulgence, que les sectaires & les rebelles ne réclament la douceur que pour se fortifier & se faire redouter. Le duc d'Albe jouit d'abord à la cour de la faveur que méritoient ses services; mais s'étant opposé au mariage de son fils, le roi Philippe II, qui avoit projeté cet hymen, l'envoya prisonnier à Uzeda. Il obtint sa liberté deux ans après, & fut mis à la tête d'une armée que l'on fit entrer en Portugal l'an 1581. Cet habile général y fit autant de conquêtes que d'entreprises. Il défia don Antoine de Crato, qui s'étoit fait proclamer roi, & se rendit maître de Lisbonne. Il y fit un butin inestimable, qui fut encore augmenté par l'arrivée de la flotte des Indes dans le port de cette ville. Tant de succès lui suscitèrent des jaloux. On l'accusa d'avoir détourné à son usage une partie des sommes qui lui avoient été

Hh



remises durant les différentes expéditions : comme on lui en demandoit compte, il répondit qu'il n'avoit à en rendre qu'au roi. « S'il me le demande, je lui mettrai en ligne de compte des royaumes conservés ou conquis, des victoires signalées, des sieges très-difficiles, & soixante ans de service ». Philippe satisfait fit cesser les poursuites : le duc d'Albe mourut peu de tems après en 1582, à 74 ans, dans de grands sentimens de Religion, entre les bras du pieux Louis de Grenade. Voyez sa *Vie*, Paris, 1698, 2 vol. in-12. Il laissa la réputation d'un général expérimenté & d'un politique habile. « Le duc d'Albe, dit l'abbé Raynal (*Histoire du Stathouderat*) l'un des plus grands capitaines du seizieme siecle, joignoit à une naissance distinguée, des biens immenses. Il avoit la démarche grave & le maintien austere, l'air noble & le corps robuste, le discours mesuré & le silence éloquent. Il étoit sobre & dormoit peu, travailloit beaucoup, écrivoit lui-même toutes ses affaires. Toutes les circonstances de sa vie offrent un spectacle intéressant. Son enfance fut raisonnable, & l'âge avancé ne lui apporta ni ridicule ni foiblesse. Le tumulte des camps ne fut pas pour lui une occasion de dissipation, ce fut dans la licence des armes qu'il se forma à la politique. Lorsqu'il opinoit dans les conseils, il n'avoit égard ni aux desirs du monarque, ni aux intérêts des ministres ; il

se déclaroit toujours pour le parti qu'il croyoit le plus juste; souvent il ramenoit ceux qui l'écoutoient à la probité, & lorsque ses efforts étoient inutiles, il ne les suivoit pas au moins dans leur injustice. On ne trouve point dans les fastes de sa nation un capitaine plus habile que lui à faire la grande guerre avec peu de troupes, à ruiner les plus fortes armées sans les combattre, à donner le change aux ennemis & à ne le jamais prendre, à gagner la confiance du soldat & à étouffer ses murmures. On prétend que dans soixante ans de guerre sous divers climats, contre différens ennemis, durant toutes les saisons, il n'a jamais été battu, ni prévenu, ni surpris. Quel homme s'il n'avoit terni l'éclat de tant de talens & de vertus par une sévérité outrée ! C'est aux événemens qui ont suivi l'administration du duc d'Albe, c'est à l'histoire des provinces où l'on a traité plus mollement que lui les sectaires & les rebelles, à décider si sa sévérité fut effectivement outrée. Il est vrai que son caractère étoit quelquefois déraisonnablement inflexible, & que par son entêtement à exiger le dixieme, tribut exorbitant & tyrannique, il replongea les Pays-Bas dans les troubles qu'il avoit heureusement terminés; mais il faut convenir que, comparée à la conduite des révoltés envers les partisans de l'ancienne Religion & les sujets fideles au souverain, la conduite du duc ne peut que mériter des éloges ;



fa sévérité, ou, si l'on veut, sa dureté légale après tout & conforme à la marche judiciaire la plus scrupuleuse, forme un contraste bien saillant avec celle de la plupart des chefs de la rebellion & de leurs subalternes, dont les cruautés n'avoient d'autres regles que le fanatisme & le caprice. Les déclamations perpétuelles contre Philippe II & son général, & l'affectation marquée de ne rien dire des atrocités inouïes des rebelles, sont excellemment confondues dans le savant & touchant ouvrage: *De Crudelitate moribusque priscorum ac recentium hæreticorum*, par Havenfius, 1608, in-8°; dans le *Theatrum crudelitatis Hæreticorum nostri temporis*, Anvers, 1592, pag. 57 & suiv.; dans les *Mortes illustres & gesta eorum qui in odium fidei ab hæreticis occisi sunt*, par Philippe Alegambe, & surtout dans l'*Abrégé de l'Histoire de la Hollande*, par M. Kerroux (Leyde, 1778, t. 2, p. 310). Ce dernier auteur, Hollandois & protestant, après avoir parlé du faux bruit, que certains incendiaires menaçoient les villes de la Nord-Hollande, continue de cette sorte. « Les » tourmens les plus affreux » arracherent à ces prétendus » incendiaires le nom de quel- » ques riches payfans catholi- » ques, qu'ils accusèrent de » tous les crimes dont on vou- » loit qu'ils les accusassent. C'é- » toit-là où le cruel Sonoï (ou » Snoy) les attendoit. Ces dé- » lateurs, malgré leurs rétrac- » tations, malgré même les » promesses faites à quelques- » uns d'eux de leur accorder la » vie s'ils chargeoient ces pay-

» sans, expirèrent dans les » plus affreux supplices. Mais » les cruautés inouïes, exer- » cées contre quelques-uns de » ces infortunés payfans, fau- » sement accusés, ne pour- » roient être crues, si elles » n'étoient pleinement attes- » tées par les procédures. Nous » voudrions épargner ces hor- » reurs à nos lecteurs, mais » l'impartialité de l'histoire ne » nous permet pas de cacher » ces excès dont un parti s'est » rendu coupable, pour ne dé- » couvrir que ceux du parti » ennemi. Les tourmens ordi- » naires de la question la plus » cruelle ne furent que les » moindres des maux que l'on » fit souffrir à ces innocens. » Leurs membres disloqués, » leurs corps déchirés de ver- » ges, étoient ensuite envelop- » pés dans des linges trempés » dans de l'eau-de-vie; on y » mettoit le feu, & on les » laissoit dans cet état jusqu'à » ce que leur peau noircie & » retirée, découvrit les nerfs » dans différentes parties de » leurs corps. On employoit » le soufre, souvent même » jusqu'à une demi-livre de » chandelles pour leur brûler » les aisselles & les plantes des » pieds. Ainsi martyrisés, on » les laissoit quelques nuits cou- » chés par terre sans couver- » ture, & à force de coups on » chassoit le sommeil loin d'eux. » Du hareng pec & autres ali- » mens salés étoient la nourri- » ture qu'on leur donnoit, pour » allumer dans leurs entrailles » tous les feux d'une soif dévo- » rante, sans leur permettre » l'usage d'un verre d'eau, » quelques supplications qu'ils »



» fissent pour en obtenir. On  
 » posoit des frêlons sur le nom-  
 » bril des patiens, & l'on en  
 » retiroit l'aiguillon qu'ils y  
 » avoient fiché de la longueur  
 » de l'articulation d'un doigt.  
 » Sonoï lui-même avoit en-  
 » voyé à cet affreux tribunal  
 » certain nombre de rats que  
 » l'on plaçoit sur la poitrine &  
 » sur le ventre de ces infortu-  
 » nés, sous un instrument de  
 » pierre ou de bois fait exprès  
 » & recouvert d'une plaque  
 » de cuivre : le feu posé sur  
 » cette plaque forçoit ces ani-  
 » maux à ronger les chairs & à  
 » se faire un passage jusqu'au  
 » cœur & aux entrailles. On  
 » brûloit ces blessures avec des  
 » charbons ardens; l'on faisoit  
 » couler du lard fondu sur ces  
 » corps ensanglantés. A l'une  
 » de ces malheureuses victimes  
 » de la fureur la plus fanatique,  
 » l'on frotta de crème cette  
 » partie que la pudeur défend  
 » de nommer, & on la fit fucer  
 » à un veau de lait. D'autres  
 » horreurs plus révoltantes  
 » encore furent exercées avec  
 » un sang-froid, dont à peine  
 » on pourroit trouver d'exem-  
 » ple chez les Cannibales; mais la décence nous défend  
 » de poursuivre. L'un de ces  
 » malheureux mourut dans les  
 » tourmens de la torture. Ses  
 » juges fanatiques crurent cou-  
 » vrir l'atrocité de leur barba-  
 » rie, en faisant courir le bruit  
 » ridicule que le diable lui avoit  
 » rompu le cou. Un autre  
 » vaincu par les douleurs qu'on  
 » lui avoit fait souffrir, & flatté  
 » de la promesse qu'il conser-  
 » veroit sa vie & ses biens,  
 » avoua enfin tout ce qu'on  
 » voulut; ses juges aussitôt

» prononcèrent sa sentence au  
 » nom de Sonoï, & le condam-  
 » nerent à avoir le cœur arra-  
 » ché & à être écartelé. On  
 » remarque que, quoiqu'on eût  
 » eu la cruelle précaution de  
 » l'enivrer le jour de son exé-  
 » cution, qui se fit à Hoorn  
 » malgré toutes les opposi-  
 » tions du magistrat, il assigna  
 » le ministre réformé, qui l'ac-  
 » compagnoit à la mort, à  
 » comparoître dans trois jours  
 » devant le tribunal du sou-  
 » verain juge. Ce ministre, qui  
 » avoit été témoin de toutes  
 » les protestations que le pa-  
 » tient avoit faites de son  
 » innocence, se retira chez  
 » lui dans l'abattement de la  
 » plus sombre tristesse, &  
 » mourut réellement au bout  
 » du terme, ou peu après  
 » (voyez FERDINAND IV). On  
 » dira peut-être que ces fureurs  
 » sont celles d'un particulier,  
 » qu'elles ne tiennent pas aux  
 » principes & à l'esprit de la ré-  
 » volution que le duc d'Albe a  
 » combattue. Mais ignore-t-on  
 » les excès des autres fanatiques  
 » qui ne le cédoient en rien à  
 » Sonoï? D'un Guillaume de la  
 » Marck, par exemple, le *des*  
*Adrets des Pays-Bas*, qui dans  
 » une seule année (1572) tua  
 » des supplices inouis, plus de  
 » paisibles citoyens & de prêtres  
 » catholiques, que le duc d'Albe  
 » ne fit légalement punir de re-  
 » belles dans tout le cours de son  
 » administration? Du reste, l'au-  
 » teur protestant, que nous trans-  
 »crivons ici, réfute lui-même  
 » cette objection. « On voudroit  
 » en vain chercher des motifs  
 » pour excuser les procédures  
 » de cette horrible commif-  
 » sion, elles ont imprimé une



» tache éternelle au nom hol-  
 » landois; & quoique Sonoï,  
 » le principal auteur de ces fan-  
 » glantes tragédies, fût étran-  
 » ger, la nation, qui n'osa s'y  
 » opposer ou l'en punir, ne se  
 » lavera jamais du reproche  
 » de barbarie, dont elle s'est  
 » gratuitement couverte aux  
 » yeux de toute l'Europe. On  
 » prétend que tout ce qui se fit  
 » alors, ne fut qu'un moyen  
 » pour ôter pour toujours aux  
 » Catholiques le prétexte &  
 » l'envie de chercher à intro-  
 » duire du changement dans  
 » le gouvernement. Moyen  
 » atroce, & qu'aucune raison  
 » d'état ne légitimera jamais,  
 » non plus que les cruautés  
 » inouïes exercées contre des  
 » gens absolument innocens  
 » des crimes dont on les accu-  
 » soit, & dont on ne peut lire  
 » les affreux détails sans frémir  
 » d'horreur, & sentir des mou-  
 » vemens d'indignation & de  
 » haine ». Comment après cela  
 le puritain Watson, animé de  
 l'esprit de cette même faction,  
 qui s'est souillée par de si bru-  
 tales cruautés, ose-t-il nous  
 parler du *despotisme de Philippe*  
 & de l'*infernal duc d'Albe*?  
 Non, les souverains des Pays-  
 Bas & leurs ministres n'ont pas  
 été des monstres; Philippe II, la  
 bonne Marguerite, Juan d'Au-  
 triche, Alexandre de Parme,  
 le sévère duc d'Albe n'ont pas  
 été des tyrans. Ils n'ont pas  
 combattu la sédition & l'hé-  
 résie avec des chandelles, du  
 hareng pec, des frêlons, des  
 rats, & des veaux de lait. Les  
 loix, & le glaive qui en punit  
 la violation, voilà les armes  
 qui ont appuyé leur autorité.  
 Lors de la révolution de 1789,

où les Belges se souleverent  
 en raison inverse & dans des  
 motifs tout opposés à ceux qui  
 les irrita contre Philippe II,  
 des écrivains légers ou ignorans  
 ont comparé au duc d'Albe, des  
 gens qui ne lui ressembloient  
 en rien. Il y a de l'un aux autres  
 une distance immense & une  
 opposition parfaite, non-seule-  
 ment quant au caractère per-  
 sonnel, mais quant aux princi-  
 pes, au but & aux moyens de  
 l'administration. *Voyez PHI-*  
*LIPPE II, JOSEPH II.*

TOLET, (François) *Tole-*  
*tus*, né à Cordoue en Espagne  
 l'an 1532, eut pour professeur  
 dans l'université de Salaman-  
 que, Dominique Soto, qui l'ap-  
 pelloit un *prodige d'esprit*. Il  
 entra dans la société des Jé-  
 suites, & fut envoyé à Rome,  
 où il enseigna la philosophie &  
 la théologie, & où il plut au  
 pape Pie V, qui le nomma pour  
 être son prédicateur. Le Jé-  
 suite exerça aussi cet emploi  
 sous les pontifes ses successeurs.  
 Grégoire XIII le fit lui-même  
 juge & censeur de ses propres  
 ouvrages. Grégoire XIV, In-  
 nocent IX & Clément VIII qui  
 l'éleva au cardinalat, en 1594,  
 lui confierent plusieurs affaires  
 importantes. Il fut envoyé aux  
 Pays-Bas, en Allemagne & en  
 Pologne, pour les affaires de  
 l'Eglise qu'il termina heureuse-  
 ment. Les Jésuites n'avoient  
 point encore eu de cardinal de  
 leur société avant lui. Tolet,  
 quoique Espagnol, travailla ar-  
 demment à la réconciliation de  
 Henri IV avec le Saint-Siege.  
 Henri saisit toutes les occasions  
 de lui témoigner sa reconnaîs-  
 sance. Lorsqu'il eut appris sa  
 mort, arrivée en 1596, dans



la 64<sup>e</sup>. année de son âge, il lui fit faire un service solennel à Paris & à Rouen. Les emplois du cardinal Tolet ne l'attachèrent pas si fortement, qu'il ne se réservât toujours quelque tems pour travailler à ses savans ouvrages. Les principaux sont : I. Des *Commentaires* sur *S. Jean*, Lyon, 1614, in-fol.; sur les 12 premiers chapitres de *S. Luc*, Rome, 1600, in-fol.; sur l'*Eptre* de *S. Paul aux Romains*, Rome, 1602, in-4°. II. Une *Somme des Cas de Conscience, ou l'Instruction des Prêtres*, Paris, 1619, in-4°; traduite en françois in-4°. S. François de Sales recommandoit beaucoup l'usage de ce livre; l'auteur y soutient cependant quelques sentimens qui ne seroient pas bien reçus aujourd'hui. Cabassut dit qu'il « faudroit attendre plusieurs siècles avant qu'il parût un homme du mérite du cardinal Tolet, personnage au-dessus de tous les éloges qu'on lui a donnés ».

TOLLIUS, (Jacques) natif d'Inga dans le territoire d'Utrecht, étoit docteur en médecine & professeur ordinaire en éloquence & en grec dans l'université de Duisbourg, lorsqu'il quitta cet emploi pour voyager; il parcourut l'Allemagne, la Hongrie où il visita les mines, se rendit ensuite en Italie où il se fit catholique. De retour dans sa patrie, il se mit à donner des leçons privées pour avoir de quoi subsister; mais on lui ôta cette ressource, & on le réduisit à une pauvreté extrême, dans laquelle il mourut en 1696. On a de lui : I. *Epistola Itineraria*, Amsterdam, 1700, in-4°. Recueil curieux, qui avoit été

précédé 4 ans auparavant d'un autre, intitulé : *Tollii insignia Itinerarii Italici*, Utrecht, in-4°. II. *Fortuita sacra*, Amsterdam, 1687, in-8°. III. Une *Edition de Longin*, en 1694, in-4°, plus estimée que l'ouvrage précédent, lequel est rempli d'idées vaines sur la pierre philosophale. Il avoit plus d'érudition que de jugement. — Son frere, Corneille TOLLIUS, fut secrétaire d'Isaac Vossius, qui fut obligé, dit-on, de le chasser de chez lui. Il devint ensuite professeur en grec & en éloquence à Harderwick, & secrétaire des curateurs de l'université de cette ville. On a de lui : I. Un *Traité De infelicitate Litteratorum*, que Jean Burchard Mencke a fait réimprimer à Leiphig, en 1707, dans le Recueil intitulé : *Analecta de calamitate Litteratorum*. II. Une *Edition de Palephate*, & quelques autres écrits où l'on trouve, ainsi que dans les précédens, des choses curieuses & recherchées. — Alexandre TOLLIUS, un de ses freres, mort en 1675, est connu par son *Edition d'Appien*, en 2 vol. in-8°. TOMASI, (Joseph-Marie) fils de Jules Tomasi duc de Palma, naquit à Alicata en Sicile l'an 1649. Quoiqu'il fût l'aîné d'une famille illustre, il se consacra à la Ste. Vierge dès sa plus tendre jeunesse, fit vœu de chasteté, & entra dans l'ordre des Théatins. Sa modestie & ses autres vertus le rendirent le modele de ses confreres, & son vaste savoir, l'admiration des litterateurs Italiens. Il apprit le grec, l'hébreu, le chaldéen; se rendit habile dans la théologie & sur-tout dans la connoissance de l'Ecriture.